

### **Le Groupe Vergnet décide d'une réduction de capital par voie de réduction de la valeur nominale de l'action**

*Ormes, le 2 Décembre 2024, à 18h00,*

Le Groupe Vergnet annonce que le Conseil d'administration de Vergnet S.A (« la Société ») a décidé lors de sa séance du 27 novembre 2024, faisant usage de la délégation qui lui a été accordée par l'Assemblée Générale mixte des actionnaires en date du 30 septembre 2024 dans sa vingt-quatrième résolution adoptée à titre extraordinaire, de procéder à une réduction du capital social motivée par des pertes par voie de réduction de la valeur nominale de ses actions.

La valeur nominale de chaque action de la Société est ainsi ramenée de 0.002 euro à 0.0006 euro et le capital social de la Société est ainsi réduit à 37 602.26 euros.

Cette opération purement technique, n'a aucune incidence sur la valeur boursière des actions de la Société, ni sur le nombre d'actions en circulation. Ainsi, à l'issue de cette opération, prévue le 2 décembre 2024, le capital social de la Société demeure composé de 62 670 436 actions ordinaires.

#### **À propos de Vergnet SA**

Le Groupe Vergnet est un expert en production d'énergies renouvelables (éolien, solaire, hybride) sur réseaux non-interconnectés. Fort de technologies uniques, le Groupe a développé l'Hybrid Wizard, un système hybride pilotant en temps réel la part d'énergies renouvelables injectée sur le réseau électrique en garantissant sûreté et sécurité de fonctionnement pour les réseaux insulaires ou isolés.

Le Groupe a déjà installé 1 000 éoliennes et 402 MW toutes énergies confondues. Il est présent dans plus de 50 pays et regroupe 200 collaborateurs en 11 implantations.

Vergnet est coté sur Euronext Growth depuis le 12 juin 2007. (FR001400JXA2- ALVER) L'action Vergnet est éligible au PEA-PME

#### **CONTACTS**

Groupe Vergnet  
Jérôme Gacoin  
Président Directeur Général  
[investisseurs@vergnet.com](mailto:investisseurs@vergnet.com)

Aelium  
Solène Kennis  
[vergnet@aelium.fr](mailto:vergnet@aelium.fr)